



Schweizer Alpen-Club SAC  
Club Alpin Suisse  
Club Alpino Svizzero  
Club Alpin Svizzer



# La Cordée



## Section La Chaux-de-Fonds

Février 2025 – N°299  
[www.cas-chauxdefonds.ch](http://www.cas-chauxdefonds.ch)



**NOUVEAUTÉS**

cet hiver



**Skis de piste**

**Experts en ski de randonnée, et maintenant aussi en ski de piste !**

Cet hiver, nous élargissons notre offre pour répondre à toutes vos envies : nous proposons également une sélection de **skis de piste** pour ceux qui veulent varier les plaisirs sur la neige.



**Bootfitting**

Parce que chaque pied est unique, offrez-vous des chaussures qui le sont tout autant avec notre service de bootfitting personnalisé !



defi-montagne.ch  
2034 Peseux • 032 731 14 39



We love our region!



FKG Dentaire SA, située au Crêt-du-Loche, est une entreprise familiale spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution d'instruments dentaires.

Implantée depuis 1931 dans les montagnes neuchâteloises, nous avons à cœur de soutenir les sociétés locales sportives, culturelles et sociales qui font vivre notre région.

FKG Dentaire SA  
www.fkg.ch

## SOMMAIRE

CONVOCATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 (AG) .....	2
PRÉSENTATION DES NOUVEAUX STATUTS.....	4
RAPPORT D'ACTIVITÉ – COURSES ET FORMATIONS 2024 .....	14
RAPPORT D'ACTIVITÉ – ACTIVITÉS JEUNESSE (AJ/OJ) 2024 .....	15
RAPPORT D'ACTIVITÉ – CABANE DE VALSOREY 2024.....	16
RAPPORT D'ACTIVITÉ – CHALET DU MONT D'AMIN 2024.....	17
RAPPORT D'ACTIVITÉ – DIVERTISSEMENTS 2024.....	18
PROCÈS-VERBAL AG ORDINAIRE 2024 .....	19
ÉVÉNEMENTS.....	19
SOIRÉE À THÈME DU 25 AVRIL 2025 .....	20
NOTRE CHALET DU MONT D'AMIN .....	21
GARDIENNAGES .....	22
GESTION DES MEMBRES .....	23
INFORMATION COURSE .....	23
CHARTES POUR LES COURSES .....	24
RÉCITS DES COURSES ET DES ACTIVITÉS .....	27
CULTURE ET ÉVÉNEMENTS.....	45
ORGANIGRAMME DE SECTION .....	50
INFORMATIONS DE LA SECTION ET DE PUBLICATION.....	52

**Winkenbach**  
TECHNIQUE DU BÂTIMENT

**Gabus**  
TECHNIQUE DU BÂTIMENT

CHAUFFAGE • SANITAIRE  
VENTILATION • RÉSEAU D'EAU

[www.winkenbach.ch](http://www.winkenbach.ch) ■ [www.fgabus.ch](http://www.fgabus.ch)

# CONVOCAATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 (AG)

## CONVOCAATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

**Brasserie de La Fontaine – 20 mars 2025 – 20h00**

*(ouverture des portes à 19h30)*

**Situation :** Brasserie de la Fontaine  
**Adresse :** Avenue Léopold-Robert 17  
2300 La Chau-de-Fonds



### Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation (votation<sup>1</sup>) de l'ordre du jour
4. Acceptation (votation<sup>1</sup>) du procès-verbal (PV) de l'AG 2024
5. Présentation des nouveaux statuts (à la demande de l'association centrale)
6. Acceptation (votation<sup>2</sup>) des nouveaux statuts
7. Accueil des nouveaux membres
8. Rapport d'activités
9. Rapport de gestion
10. Rapport des vérificateurs des comptes et acceptation (votation<sup>1</sup>)
11. Présentation du budget 2025 et acceptation (votation<sup>1</sup>)
12. Rapport de la présidence
13. Election de la présidence et du comité (votation<sup>1</sup>)
14. Election des vérificateurs des comptes (votation<sup>1</sup>)
15. Postes vacant(s)
16. Divers

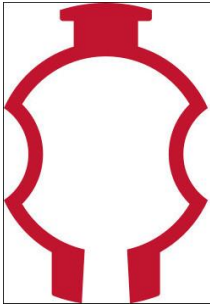
Les rapports sont, en principe, présentés dans la Cordée (édition(s) précédent(s)) l'AG).

Les propositions des membres sont à soumettre au comité, au plus tard le 20.02.2025, par écrit à l'adresse de la section (voir adresse en bas de page) et dûment motivées.

Pour le comité,  
Christophe Gherardi et Maël Jean-Mairet (*coprésidents*)

<sup>1</sup> Majorité simple des voix exprimées lors de l'AG, conformément à l'article 6 (alinéa 3) des statuts (juin 2023)

<sup>2</sup> Majorité des trois quarts des voix exprimées lors de l'AG, conformément à l'article 11 des statuts (juin 2023)



incabloc®



**LA SEMEUSE**®

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

[www.lasemeuse.ch](http://www.lasemeuse.ch)



Au du pays de Neuchâtel

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE de la Prairie**

Magasin de vente : Tél. 032 968 35 04 Place du Marché 12 - La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 926 77 00 Centre commercial, Eplatures 20 - La Chaux-de-Fonds

Dépôt et laboratoire : Tél. 032 968 40 44 Rue de l'Hôtel-de-Ville 101a - La Chaux-de-Fonds

STATUTS 2025

## Section La Chaux-de-Fonds

Schweizer Alpen-Club SAC

Club Alpin Suisse

Club Alpino Svizzero

Club Alpin Svizzer



# Statuts de la section La Chaux-de-Fonds CAS du Club Alpin Suisse CAS

OBJET SOUSMIS - VOTABLE

### Lecture du document :

Article modifié

Article ajouté

## STATUTS 2025

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner tous les genres.*

- Art. 1**  
Nom, siège
- 1 Sous la dénomination « Section La Chaux-de-Fonds CAS », une association, fondée en 1887, dans le sens de l'art. 60 et suivants du Code civil Suisse est constituée. Elle est apolitique et indépendante de toute confession.  
  
La section s'organise de façon autonome dans le cadre des statuts, règlements et autres ordonnances d'exécution du Club Alpin Suisse (CAS).
  - 2 Le siège de la section La Chaux-de-Fonds CAS se trouve à La Chaux-de-Fonds.
- Art. 2**  
Buts et tâches
- 1 La section La Chaux-de-Fonds CAS réunit des personnes qui sont intéressées à la montagne par les activités sportives ou par les questions culturelles ou scientifiques qu'elle suscite.
  - 2 Son domaine d'activité s'étend :
    - aux sports alpins classiques aussi bien qu'aux nouvelles formes d'activités liées à la montagne, qu'elles soient de loisir ou de performance ;
    - aux activités culturelles qui ont un lien avec l'alpinisme, le monde alpin et sa conservation.
  - 3 La section La Chaux-de-Fonds CAS se rallie aux buts définis dans les statuts centraux.
  - 4 La section La Chaux-de-Fonds CAS s'engage en faveur du libre accès à la montagne et tente de trouver des solutions à l'amiable avec les autorités et les autres parties intéressées. Pour sauvegarder ses intérêts, elle peut agir par voie de recours.
- Art. 3**  
Membres
- 1 Peuvent devenir membres de la section La Chaux-de-Fonds CAS les personnes physiques ayant **6 ans** révolus au cours de l'année civile. Les droits de vote et d'éligibilité sont accordés dès le début de l'année civile au cours de laquelle le membre atteint l'âge de 16 ans.
- Affiliation au CAS
- 2 Par son affiliation à la section La Chaux-de-Fonds CAS, le membre est automatiquement lié à l'association centrale.
- Admission
- 3 Les candidats présenteront leur demande d'admission par le biais du formulaire, soit par écrit (transmission à l'adresse mentionnée dans le formulaire) ou via le site internet.

## STATUTS 2025

Les candidats sont considérés comme provisoirement admis dès réception de leur demande. Le comité ratifie les admissions. Les noms sont, en principe, publiés dans l'un des espaces de communication interne (site internet et/ou bulletin de section).

En principe, les nouveaux membres se présenteront personnellement ou seront présentés par un membre de la section à l'assemblée qui suit immédiatement leur demande d'admission. Cette présentation est facultative pour les nouveaux membres qui sont encore mineurs ; ils peuvent aussi être présentés par leurs parents s'ils le souhaitent.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Carte de légitimation, insignes, diplômes | 4 | Chaque membre obtient dès son admission à la section La Chaux-de-Fonds CAS les statuts de la section, l'insigne et la carte de légitimation du club. Les statuts de l'association centrale sont consultables en ligne. Après 25 ans de sociétariat il reçoit par sa section de base l'insigne de vétéran, après 40 ans il reçoit l'insigne d'or et après 50 ans le diplôme. |
| Affiliation à plusieurs sections          | 5 | Il est possible de faire partie de plusieurs sections à la fois. Dans ce cas, le membre n'exerce ses droits et ne s'acquitte de ses obligations à l'égard de l'association centrale que dans celle qu'il aura désignée comme section de base.   |
| Transfert d'une section à une autre       | 6 | Le transfert d'une section à une autre est possible à la fin d'un exercice. Il doit être communiqué par écrit à la section antérieure.  |
| Membres d'honneur                         | 7 | L'assemblée générale peut nommer membre d'honneur toute personne ayant rendu des services éminents à la cause de la montagne, à l'alpinisme, à la section ou à l'association centrale.  |
| Démission de l'association centrale       | 8 | Une démission est possible en tout temps. Elle doit être communiquée par écrit à la présidence de la section.   |
| Exclusion                                 | 9 | Un membre qui ne se conforme pas à ses obligations à l'égard de la section ou de l'association centrale ou qui agit contre leurs intérêts peut être exclu par la section ou par le comité central (CC) avec l'accord de la section. Quiconque a été exclu valablement d'une section ne peut être réadmis sans l'approbation du comité.                                      |

**Art. 4**  
Reconnaissance de la Charte d'éthique, des Statuts en matière d'éthique, du Statut concernant le dopage

1 En sa qualité de membre du CAS, la section et ses membres sont soumis à la Charte d'éthique, aux Statuts en matière d'éthique et au Statut concernant le dopage de Swiss Olympic, ainsi qu'aux autres documents qui viennent les compléter.



## STATUTS 2025

- Art.5**  
Cotisations  
Cotisations  
centrales  
Cotisations de  
section
- <sup>1</sup> Les membres versent à l'association centrale les cotisations dont le montant est fixé par l'assemblée des délégués (AD). La structure des cotisations est fixée dans un règlement approuvé par l'AD.
- <sup>2</sup> Les cotisations des membres à la caisse de la section sont fixées par l'assemblée générale de la section.
- Art. 6**  
Organes
- <sup>1</sup> Les organes de la section La Chaux-de-Fonds CAS sont :
- l'assemblée générale (périodique, annuelle, extraordinaire)
  - le comité
  - les vérificateurs de comptes
  - les commissions
- Art. 7**  
Assemblée  
générale
- <sup>1</sup> L'assemblée générale (AG) est l'organe suprême de la section La Chaux-de-Fonds CAS. Elle se réunit normalement une fois par année, dans le courant du premier trimestre.
- L'AG doit être convoquée au plus tard **20 jours** avant la date par le comité en mentionnant l'ordre du jour.
- Les propositions des membres sont à soumettre au comité au plus tard 30 jours avant l'AG, par écrit et dûment motivées.
- L'AG ne peut traiter que des objets portés à l'ordre du jour ainsi que des propositions issues des délibérations en rapport direct avec ceux-ci. Néanmoins, on entrera en matière sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour si l'AG le décide à une majorité de des deux tiers des voix exprimées. Les décisions concernant la modification des statuts et la dissolution de la section sont toutefois exclues.
- AG extraordinaire
- <sup>2</sup> La section peut être convoquée à une assemblée générale extraordinaire par l'AG elle-même, par le comité ou à la demande d'au moins 10% des membres de la section.
- L'AG extraordinaire sera convoquée par le comité au moins 14 jours à l'avance, en mentionnant l'ordre du jour.
- Délibérations  
votations et  
élections
- <sup>3</sup> Chaque AG convoquée conformément aux règles peut valablement délibérer.
- Les votations et élections se font à main levée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents.

## STATUTS 2025

L'AG prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées, sous réserve des dispositions contraires des présents statuts. En cas d'égalité des voix, lors d'une votation la décision appartient au président ou à la coprésidence en place, lors d'une élection, le sort décide. En cas d'égalité et en l'absence d'un accord entre les coprésidents, les membres du comité présents décident par un vote à la majorité simple des voix exprimées.

Lorsqu'il s'agit d'objets particulièrement importants, la majorité qualifiée des trois quarts est requise.

Présidence	<sup>4</sup>	L'AG est présidée par la présidence en place ; à défaut par un autre membre du comité.
Délégués pour l'AD	<sup>5</sup>	Les délégués pour l'AD du CAS sont désignés par le comité de la section.
Compétences	<sup>6</sup>	L'AG est compétente pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- approuver les rapports et les comptes annuels,</li><li>- approuver la planification annuelle et le budget,</li><li>- donner décharge au comité,</li><li>- élire la présidence, les membres du comité et les vérificateurs des comptes,</li><li>- réviser les statuts,</li><li>- fixer les cotisations des membres de la section,</li><li>- exclure des membres,</li><li>- nommer des membres d'honneur,</li><li>- décider de la dissolution de la section.</li></ul>
<b>Art. 8</b>		
Comité	<sup>1</sup>	Le comité est l'organe directeur de la section La Chaux-de-Fonds CAS. Il représente la section auprès de l'extérieur et de l'association centrale. Il exécute les décisions de l'AG. Il est responsable de sa gestion envers l'AG.
Composition	<sup>2</sup>	Le comité est constitué de cinq membres au minimum. L'intérêt pour la matière et la disponibilité sont les critères majeurs pour le choix des candidats. <b>Dans la mesure du possible, chaque sexe doit être représenté de manière équilibrée.</b>
Durée du mandat	<sup>3</sup>	Le comité est élu pour une durée d'une année et est rééligible. La durée du mandat de la présidence est au maximum de 8 ans.
Attribution des tâches	<sup>4</sup>	A l'exception de la présidence, le comité se constitue lui-même. Il procède à la répartition des tâches entre ses membres.

## STATUTS 2025

Tâche	<p>5 Le comité est compétent pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- exécuter les décisions de l'AG,</li><li>- appliquer les objectifs fixés par l'association centrale,</li><li>- promulguer des règlements,</li><li>- désigner des commissions, groupes de projet et de travail et élire leurs membres,</li><li>- approuver des contrats,</li><li>- préparer et diriger l'AG,</li><li>- ratifier les admissions,</li><li>- l'information des membres et le maintien des contacts,</li><li>- organiser les manifestations propres à la section,</li><li>- assumer toutes les tâches qui ne sont pas attribuées explicitement à un autre organe.</li><li>- tenter de trouver des solutions à l'amiable avec les autorités et les autres parties intéressées au nom de l'association pour garantir l'accès à la montagne (article 2, alinéa 4).</li><li>- agir par voie de recours au nom de l'association pour garantir l'accès à la montagne (article 2, alinéa 4).</li></ul>
Signatures	<p>6 La section est engagée valablement par la signature collective à deux d'un membre de la présidence et du caissier.</p>
Présidence	<p>7 La présidence est assurée, soit par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un président et un vice-président (1 voix par personne lors des votes)</li><li>- deux coprésidents (1/2 voix par personne lors des votes)</li></ul>
<b>Conflits d'intérêt</b>	<p>8 Les membres du comité s'acquittent de leurs obligations avec le soin et l'efficacité qui s'imposent et au mieux de leurs capacités. Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt de la section.</p> <p>S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité concernant une décision dudit comité, il en informe la présidence et se retire au moment des délibérations et de la prise de décision. En outre, cette personne s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité concernant la décision. L'abstention de vote en raison d'un conflit d'intérêts doit être consignée dans le procès-verbal.</p> <p>Si le conflit d'intérêts touche un membre de la présidence, c'est à lui d'en informer son suppléant.</p> <p>Si le membre concerné conteste l'allégation de conflit d'intérêts, le comité prend une décision à laquelle ne participe pas le membre concerné.</p>

## STATUTS 2025

### Acceptation de cadeaux

§ Les membres du comité ne peuvent pas solliciter, recevoir, accepter ou octroyer des avantages directs ou indirects ayant quelque rapport que ce soit avec leur mandat au sein de la section ou qui pourraient donner cette impression et qui ont une valeur plus que symbolique.

### Art. 9

Vérificateurs de comptes,  
Nomination,  
Tâche

Réunion, Rapport

1 L'AG nomme chaque année, au minimum, deux vérificateurs des comptes. Ils sont rééligibles trois fois au maximum.

Les vérificateurs contrôlent la conformité de la comptabilité et les livres du caissier.

2 Les vérificateurs des comptes font rapport à l'AG et lui proposent, soit l'approbation des comptes avec décharge au comité, soit leur refus.

### Art. 10

Commissions

1 Pour traiter des tâches répétitives, le comité constitue des commissions dont il détermine l'activité. Un rapport de cette activité sera présenté chaque année à l'AG.

2 Les responsables des commissions participent au comité.

### Art. 11

Responsabilité

Les membres ne sont tenus à aucune responsabilité personnelle pour les engagements de la section ; ceux-ci sont garantis exclusivement par les biens sociaux de la section.

### Art. 12

Révision des statuts

Les propositions visant la modification des statuts peuvent être déposées par le comité ou par au moins 1/10 des membres de la section. Pour être valable, une modification des statuts doit être adoptée à l'AG par les trois quarts des voix exprimées.

### Art. 13

Dissolution

1 La dissolution de la section La Chaux-de-Fonds CAS ne peut être décidée que par l'AG. La majorité des trois quarts des voix exprimées est requise.

2 En cas de dissolution de la section et après liquidation de toutes les dettes, la totalité des avoirs revient à l'association centrale. Cette dernière gère la fortune et la tient à disposition d'une nouvelle section éventuellement créée dans un délai de cinq ans dans le cadre de ses statuts.

### Art. 14

Exercice comptable

L'exercice comptable correspond à l'année civile.

## STATUTS 2025

### Art. 15

Compétence de  
SSI, du Tribunal  
du sport et du  
TAS

1 Les manquements présumés au Statut concernant le dopage et aux Statuts en matière d'éthique sont examinés par Swiss Sport Integrity et sanctionnés conformément aux cas définis par les Statuts en matière d'éthique. Dans les autres cas, l'appréciation juridique et, cas échéant, la sanction conformément aux dispositions respectives du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique, relèvent exclusivement de la compétence du Tribunal du sport suisse, à l'exclusion des tribunaux ordinaires

2 Les voies de recours sont régies par les dispositions du Statut concernant le dopage ou des Statuts en matière d'éthique ou des règlements y afférents.

### Art. 16

Dispositions  
finales

Les présents statuts ont été adoptés par l'AG du 6 février 1997. Ils abrogent les statuts du 11 février 1982 et entrent en vigueur le 7 février 1997. Ils ont été modifiés par l'assemblée du 25 septembre 2002 et par l'assemblée du 17 février 2012 avec effet au 18 février 2012. Ils ont été modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 01 juin 2023 et entrent immédiatement en vigueur. Ils ont été modifiés<sup>A</sup> lors de l'assemblée générale du 20 mars 2025 et entrent en vigueur le 21 mars 2025.

### Section La Chaux-de-Fonds CAS du Club Alpin Suisse CAS

#### Présidence

Christophe Gherardi  
(Coprésident)

Maël Jean-Mairet  
(Coprésident)

#### Membres du comité

Stéphanie Lesquereux

François Wildi

**Vu et approuvé par le comité central du Club Alpin Suisse CAS.  
Berne, le xx.xx.2025.**

#### Président central

Stefan Goerre

#### Juriste associative

Sarah Umbricht

<sup>A</sup> NB : La numérotation ci-après correspond à la numérotation des présents statuts.

Les articles 3.1, 7.1, 8.2 et 16 ont été modifiés à l'AG du 20 mars 2025.

Les articles 4, 8.8, 8.9 et 15 ont été ajoutés à l'AG du 20 mars 2025.

Les articles non mentionnés spécifiquement des présents statuts sont la version des statuts 2023 (ou antérieurs).



# ALAIN CORTAT

KEY ACCOUNT MANAGER

A.CORTAT@GROUPE-LEUBA.CH

T. 032 729 02 40

**LA RELATION ET L'ENGAGEMENT  
SONT AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER.**

Membre du Club Alpin Suisse (CAS), je reste à votre disposition pour toute information sur les différentes marques proposées par le garage Étoile Automobile.



**ÉTOILE AUTOMOBILE**  
SUCCURSALE DE GROUPE LEUBA SA  
LES TILLES 5, 2016 CORTAILLOD  
032 729 02 90 - INFO.13@GROUPE-LEUBA.CH



Brasserie de La Fontaine  
Av. Léopold-Robert 17  
2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone 032 534 49 85  
info@grande-fontaine.ch  
www.brasserie-fontaine.ch

<b>Restaurant</b>	<b>Horaire d'ouverture</b>
6 h 30 - 23 h 00	Lundi - Jeudi
6 h 30 - 01 h 00	Vendredi
7 h 00 - 01 h 00	Samedi
7 h 30 - 23 h 00	Dimanche

<b>Cuisine</b>	
11 h 30 - 14 h 00	18 h 00 - 22 h 00
11 h 30 - 14 h 00	18 h 00 - 23 h 00
11 h 30 - 15 h 00	18 h 00 - 23 h 00
non-stop	11 h 30 - 22 h 00



*Face NW du Combin de Valsorey et l'arête du Meitin*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ – COURSES ET FORMATIONS 2024

Pour l'année 2024, le programme des courses contenait une belle diversité d'activité. Mais l'année 2024 a été une année compliquée au niveau de la météo et particulièrement le week-end.

Côté formation, Joëlle Zuber et Cyril Rupf ont réussi respectivement le cours 1 et 2 de chefs de courses hiver. Plusieurs moniteurs ont suivi les cours de perfectionnement. Les cours du mardi toutes les deux semaines connaissent toujours un beau succès et les nouveaux membres s'y retrouvent non seulement pour apprendre les différentes techniques mais aussi pour créer des liens. Les thèmes abordés permettent vraiment d'actualiser les dernières nouveautés en matière de sécurité, de sauvetage et de technique alpine.

En 2024, on peut classer les activités qui ont eu lieu comme suit :

1 journée cascade de glace, 3 jours de canyoning, 1 randonnée raquettes, 3 via ferrata, 1 sortie culturelle, 6 randonnées pédestres, 6 sorties alpinisme, 7 sorties escalade et 13 sorties ski de randonnée. La semaine aux Calanques en appartement a pu se dérouler comme convenu du mardi au mardi. Quant aux campeurs, une autre option a été réalisée dans les Aravis.

Pendant l'année 2024, la section a offert la possibilité aux membres de participer aux cours DVA avec course d'application à un cours escalade dans la région à un cours alpinisme avec sommet à la clé.

Pour les courses qui ne pouvaient pas avoir lieu comme prévu initialement, la plupart du temps les chefs de courses ont trouvé une alternative. La météo peu favorable a donné du fil à retordre aux chefs de courses et je leur suis très reconnaissante d'avoir trouvé des plans de remplacement. Tout s'est toujours déroulé dans la bonne humeur !

Je tiens sincèrement à remercier la section pour l'engagement des guides lors des différents cours qui sont toujours appréciés.

Mes remerciements s'adressent aussi aux chefs de courses qui, par leur engagement sans faille, ont permis à tous les membres actifs de passer de bons moments dans nos différents projets de courses. Je suis pleinement consciente de leur motivation et leur investissement est remarquable !

J'espère que 2025 et son programme sauront être appréciés par nos membres !

**Stéphanie Lesquereux, responsable des courses et de la formation**



## RAPPORT D'ACTIVITÉ – ACTIVITÉS JEUNESSE (AJ/OJ) 2024

Comme d'habitude, les cours d'escalade représentent la majorité des activités de l'année pour l'OJ et l'AJ. Le manque d'infrastructure devient malheureusement notre principal problème. Le créneau supplémentaire pour l'AJ à la halle Volta avait été négocié avec la condition que les écoles auraient toujours la priorité en cas de besoin et cette année nous avons régulièrement dû déplacer, raccourcir ou supprimer le premier cours pour leur laisser la salle. Dès la rentrée scolaire, nous sommes passés sur un format d'une heure et demie (au lieu de 2h) pour chaque groupe (AJ/OJ) pour diminuer les aléas de l'occupation de la salle. C'est bien dommage, car depuis le phénomène Inoxtag nous avons presque chaque semaine des emails de jeunes qui souhaitent s'inscrire ou essayer la grimpe. Malheureusement, notre cours est complet et la liste d'attente est de plus en plus longue. Sous un angle plus positif, on ne peut que se réjouir de cet engouement qui fera, un jour j'espère, bouger les choses pour plus d'infrastructures dans notre région.

Pour le reste, je suis très heureux de voir que l'OJ est devenu un véritable groupe d'amis proches. Il s'agit maintenant de profiter de leur motivation à se retrouver pour leur transmettre notre passion pour la montagne. Les discussions et l'amitié semblent souvent primer sur la grimpe mais je pense que c'est essentiel que le plaisir reste le moteur de notre activité. Le camp de bloc à Fontainebleau fût l'un des points forts de l'année. La formule visant à rassembler les deux OJ avec Neuchâtel semble avoir été un succès et nous la réitérons cette année.

Quelques petits travaux et nettoyages ont également eu lieu au chalet du Mont d'Amin dans le but d'assainir le local OJ qui n'était plus utilisé depuis des années. Nous espérons pouvoir terminer l'année prochaine pour permettre aux jeunes de l'utiliser pleinement.

Je remercie fortement tous les moniteurs et monitrices qui ont permis que ces activités aient lieu. Je remercie également le comité pour son travail et pour son soutien dans nos tâches.

Je me réjouis de l'année prochaine !

**Colin Pelletier, responsable OJ**

**Cochon  
& Rose**

Hôtel & Restaurant

## RAPPORT D'ACTIVITÉ – CABANE DE VALSOREY 2024

Les hivers se suivent et se ressemblent, malheureusement ! Après un début d'année avec un manque de neige, celle-ci est tombée en quantité, mais tardivement, avec des conditions météo et d'avalanches souvent critiques. Par conséquent, les randonneurs sur la Haute-Route se sont fait rares. Et quand les conditions sont enfin devenues plus favorables, les cabanes sur la Haute-Route étaient fermées, obligeant aussi Valsorey à terminer le gardiennage déjà fin avril.



Les deux tempêtes hivernales ont causé des dégâts à plusieurs volets, dont les charnières ont été arrachées ou pliées. Heureusement que les nouvelles fenêtres ont résisté à ces intempéries. Les volets endommagés ont été remplacés lors de l'ouverture d'été.

A l'ouverture le 19 juin, il y avait encore une immense couche de neige et il a fallu creuser profondément pour dégager la fontaine. La prise d'eau qui montrait des signes d'usure, les bacs de décantation et les vannes ont dû être remplacés.

Le début de saison a été difficile, avec un temps maussade et par conséquent des annulations en masse, en particulier en fin de semaine. Le moral de notre gardienne et de son aide a été mis à rude épreuve. Heureusement que la fréquentation en deuxième moitié de l'été a été réjouissante, avec d'excellentes conditions au Grand-Combin en août et septembre. Donc l'exercice 2024 peut être classé dans la moyenne inférieure.

Après la fermeture le 19 septembre, nous avons dû organiser une « expédition » extraordinaire pour remplacer la cuisinière à gaz, qui avait rendu l'âme juste avant. Nous en avons profité pour effectuer encore d'autres travaux d'entretien afin que la cabane soit entièrement opérationnelle à la réouverture en mars 2025.

Un grand merci à notre gardienne Isabelle et à ses aide-gardiennes ainsi qu'aux membres de la commission Valsorey pour leur engagement en faveur de notre belle cabane traditionnelle.

Mais nous remercions également le comité central du CAS et la commune de Bourg St-Pierre pour leur collaboration et conseils !

**Felix Würglér, préposé pour la cabane Valsorey**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ – CHALET DU MONT D'AMIN 2024

Chers(ères) membres du CAS section de La Chaux-de-Fonds,

Un caissier satisfait de ses comptes, mais qui aimerait faire mieux avec plus de gardiennages. Un caviste et son aide-caviste au top et à l'affût de tout. Un gérant qui a pris son rôle à cœur et qui est à l'écoute de toutes vos demandes de réservations. Un technicien multitâche de la maintenance qui a l'œil à tout. Une secrétaire à l'écoute. Un chef de cuisine qui comblera toujours notre faim. Des membres de ladite commission qui répondent présents malgré, pour certains, leur âge avancé.

Sans oublier Evelyne qui fait tout ce qu'elle peut pour vous offrir des nuits douillettes et surtout au propre.

En somme, je suis comblé d'avoir des personnes qui donnent de leur temps si précieux pour une bonne cause qui est la vie de votre chalet.

### Rétrospective :

- **23 avril** : 1ère séance de comité au restaurant de l'Elite à La Chaux-de-Fonds
- **25 mai** : 1ère Journée du chalet : remplacement des barrières + nettoyage du chalet ainsi que de la literie Le dimanche, accueil des membres s'intéressant au gardiennage : 1 seule personne présente
- **11 – 12 juin** : Accueil d'une trentaine d'enfants de 4 à 6 ans accompagnés de 4 adultes. Tous ont profité de la Neuchâtel Tourist Card (NTC), très appréciée.
- **21 septembre** : 2ème Journée du chalet : "Corvée" de bois sous la direction d'Eddy Jutzi. Le dimanche, accueil des membres s'intéressant au gardiennage : Personne
- **24 septembre** : 2ème séance de comité à la buvette du Crêt-du-Puy
- **11 octobre** : Votre serviteur s'est rendu à une journée de formation au sujet de la version digitale en remplacement de la Neuchâtel Tourist Card.

### Positivité :

On remarque une légère augmentation des gardiennages ! Ouf enfin, continuez ainsi ou commencez à en prendre !

L'OJ reprend gentiment possession de son local au chalet ! Quel plaisir de voir qu'un nouveau souffle refait surface !

Merci à "leurs locomotives" pour leur avoir redonné envie.

Merci aussi à vous les gardiennes et gardiens qui faites vivre ce chalet.

Pour les autres, ne vous gênez pas, vous serez dans tous les cas coachés.

Alors inscrivez-vous il y a encore des week-ends de libre à garder !

**Denis Gyger, responsable de la commission du Mont d'Amin**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ – DIVERTISSEMENTS 2024

Notre **Assemblée générale** s'est tenue, le 21 mars 2024, au Restaurant de La Fontaine pour l'assemblée générale annuelle. Il a été relevé que les sorties sportives ont énormément de succès et affichent souvent complet, dans tous les domaines proposés. Nos coprésidents ainsi que les membres du Comité ont été remerciés pour leur travail très apprécié.

Le souper organisé pour les membres du comité, ceux des diverses commissions, ainsi que pour les organisateurs de courses a eu lieu, le 24 mai 2024, au Grand Sommartel, afin de les remercier pour leur engagement au sein de notre section. L'accueil de Baptiste a été chaleureux et le délicieux menu concocté par Caro a ravi les papilles gustatives de la trentaine de personnes présentes.

La « **La fête des jubilaires et l'accueil des nouveaux membres** » a eu lieu le 23 juin 2024 à notre chalet du Mont d'Amin. Au total 32 personnes étaient présentes (24 membres, 7 jubilaires et 1 membre des sections amies) et, dès 18 h 30, un apéritif a été servi en plein air. Une fois tout le monde rassemblé, s'en sont suivis des discours, des échanges et beaucoup de rires dans une ambiance conviviale. Un excellent repas a été préparé par l'équipe du Mont d'Amin.

La **Soirée à thème** du 24 octobre 2024 a réuni 37 clubistes pour assister à la présentation de Maxime Zürcher sur l'expédition au Huascarán 6'700 m (Pérou) à laquelle quelques membres de notre section ont participé en 1981. Après le message de bienvenue de notre coprésident Christophe Gherardi, une délicieuse soupe à la courge a été servie, suivie par de la viande séchée, saucisse, croissants au jambon, tartes et crème brûlée. Ensuite, Maxime nous a projeté ses diapositives en nous expliquant le long « cheminement » et l'acclimatation nécessaires qui leur a fallu pour pouvoir gravir le sommet de leur choix : l'Huascarán (6'700 m). Magnifiques prises de vue et très beaux paysages. En deuxième partie, Maxime a commenté quelques points forts de ce pays dont le Machu Picchu, lieu hautement historique. Belle soirée de retrouvailles et de chaleureux remerciements furent adressés à Maxime.

Pour clôturer cette année 2024, 41 clubistes ont fêté Noël, le 7 décembre 2024, à la Brasserie de La Fontaine. Le coprésident Christophe Gherardi leur a souhaité la bienvenue et particulièrement s'est adressé aux membres d'honneur présents : Claude Bedaux, Pierre-André Challandes et Maurice Zwahlen. Un très bon accueil nous a été réservé et un excellent repas a été servi. Avant la fin du repas, Stéphanie Lesquereux nous a préparé un quiz qui a permis de déterminer le niveau de nos connaissances alpines – ludique et divertissant - suspense garanti ! Et, avant les cafés servis en fin de soirée, Pierre-André Taillard et sa clarinette nous ont chanté quelques traditionnels airs de Noël. Très bonne soirée, agréable et conviviale.

**La commission des divertissements**

## PROCÈS-VERBAL AG ORDINAIRE 2024

Les procès-verbaux sont disponibles sur notre site internet [www.cas-chauxdefonds.ch](http://www.cas-chauxdefonds.ch), via le menu « Documents de section » (enregistrement comme membre nécessaire).

Ils seront également à votre disposition à l'entrée de la salle lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2025.

## ÉVÉNEMENTS

### SOIRÉE DES JUBILAIRES ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

**Le vendredi 27 juin 2025 au Chalet du Mont d'Amin**

#### **Programme :**

- 18 h 30 Accueil et apéritif  
    Accueil des nouveaux membres
- 19 h 00 Fête des Jubilaires
- 19 h 45 Repas

Apéritif d'accueil offert par la section

Repas à la charge des participants (entrée, menu, dessert, café) \*

Boissons à la charge des participants

\*Membre : CHF 25.-

OJ : CHF 18.-

Jubilare : offert



-----

Confirmation d'inscription, merci de remplir tous les champs

(Cocher la case vous correspondant)

- Membre
  - OJ
  - Jubilaire
  - Nouveau membre
  - Ne participe qu'à l'apéritif
- Allergie à : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

N° de tél : ..... Mail : .....

**Coupon à renvoyer au plus tard le 13 juin 2024**

Chez : Claudine Ullmo, rue du Progrès 5, 2300 La Chaux-de-Fonds  
ou par e-mail à [claudine.ullmo@bluewin.ch](mailto:claudine.ullmo@bluewin.ch)  
Tél : 032 968 78 55



## Liste des jubilaires :

### 25 ans :

Jacqueline Bariffi  
Olivier Sandoz

### 40 ans :

Yannick Mentha

### 50 ans :

Jean-Paul Huguenin  
François Humbert  
Michel Sautaux  
Pierre Louis Willen

### 60 ans :

Claude Bedaux  
Marguerite Besson  
François Bonnet  
André Debély  
Pierre-Alain Guisan  
Philippe Jeanneret  
Pierre-Joseph Monnet

### 70 ans :

Claude Quartier

## SOIRÉE À THÈME DU 25 AVRIL 2025

### Paysages acoustiques – Chants d'oiseaux et mammifères

*Conférencier: Pierre-André Taillard.*

#### **Vendredi 25 avril 2025**

1. *Début de la soirée à 18h30 avec Repas canadien*
2. *Accueil des nouveaux membres à 19h30*
3. *Début de la conférence*

Cette conférence te plongera dans l'ambiance sonore des forêts jurassiennes d'altitude. Sais-tu distinguer les chants des différentes espèces d'oiseaux et mammifères et utiliser certaines applications dans ce but?

Connais-tu la structure du grand concert des oiseaux à l'aube et comment il se modifie au cours de la saison? Arrives-tu à reconnaître le mois de l'année rien qu'à l'oreille. Que peux-tu faire pour préserver la biodiversité dans nos forêts?

Ces questions seront débattues lors de cette soirée.

Nous verrons aussi comment les méthodes bioacoustiques se sont considérablement développées grâce à l'intelligence artificielle. Elles permettent de suivre le déroulement de la saison d'année en année, à l'aide d'une batterie d'enregistreurs autonomes qui se déclenchent selon un horaire programmé. On peut ainsi obtenir un aperçu de la biodiversité à l'échelle du canton.

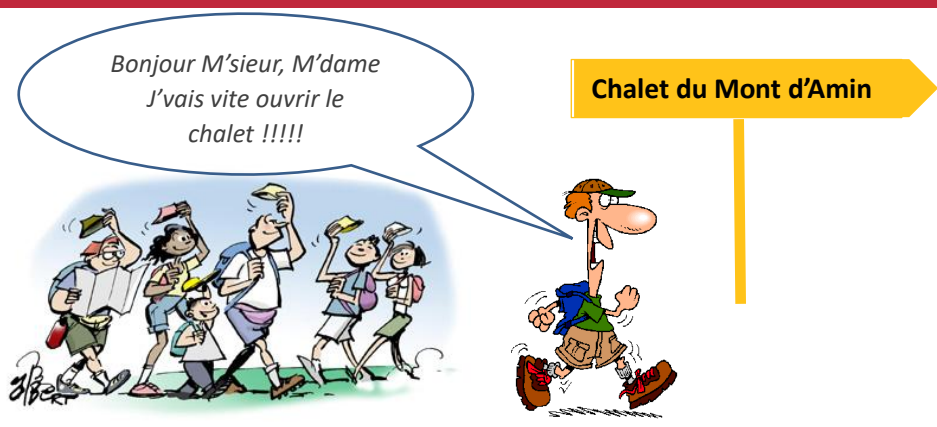
#### **Samedi 26 avril 2025 à l'aube**

1. *Le réveil des oiseaux*

A l'issue de la soirée à thème et du repas canadien, les personnes intéressées pourront passer la nuit au chalet du Mont d'Amin. Nous ferons une excursion ornithologique à l'aube pour écouter le réveil des oiseaux, suivie d'un petit-déjeuner en commun (fin vers à 9h00).

Inscriptions: jusqu'au 10 avril, maximum 15 personnes (pa.taillard@cas-chauxdefonds.ch).  
Prix: 10.- pour la nuité. Le petit-déjeuner est offert par la section.

# NOTRE CHALET DU MONT D'AMIN



Chers-ères membres de la section de La Chaux-de-Fonds,

Au moyen du coupon ci-dessous, inscrivez-vous pour prendre un gardiennage.

Remplissez tous les champs et envoyez-le à Denis Gyger :  
 par courrier postal **Rue de Beausite 18, 2014 Bôle**  
 ou par mail à **[denisgyger@net2000.ch](mailto:denisgyger@net2000.ch)**

**Plus d'informations sur notre site :**

<https://www.cas-chauxdefonds.ch/mont-amin>

✂-----

## INSCRIPTION POUR UN GARDIENNAGE

Week-end	Du :	Au :
Gardien-ene responsable	Nom :	Prénom :
Membre CAS	N° :	
Téléphone	N° :	
Aide(s)	Nom :	Prénom :
	Nom :	Prénom :
	Nom :	Prénom :

## GARDIENNAGES

15 au 16 février	<b>Gardien :</b> Nathalie Marilier <b>Aide-gardien :</b> Denis Gyger Evelyne Gyger	<b>Contact :</b> 079 796 44 85
22 au 23 février	<b>Gardien :</b> Benoît Hans <b>Aide-gardien :</b> Céline Hans Ilian Hans	<b>Contact :</b> 076 822 51 65
24 au 25 mai	<b>Gardien :</b> Commission du chalet <b>Aides-gardiennes :</b> Denis Gyger <b>Informations :</b> samedi c'est la journée du chalet.	<b>Contact :</b> 079 796 34 64
31 mai au 1 <sup>er</sup> juin	<b>Gardien :</b> Olivier Vienne <b>Aide-gardien :</b> Denis Gyger	<b>Contact :</b> 079 657 47 45
20 au 22 juin	<b>Gardien :</b> Benoît Hans <b>Aide-gardien :</b> Céline Hans Ilian Hans	<b>Contact :</b> 076 822 51 65



# CAVES DU PRIEURÉ

DE CORMONDRÈCHE

Retrouvez toutes nos informations sur  
[www.prieure.ch](http://www.prieure.ch)



## GESTION DES MEMBRES

### LES NOUVEAUX MEMBRES

**Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre section :**

**Pierre Bonnet – Jonas Brossin – Patrick Dubois – Cornelia Gruber  
Jony Pinto da Costa – Aline Terrier – Justin Vermot – Guillaume Descloux**

**Romain, Adaline, Antoine et Lucien Bonjour & Babando Florence** (membres famille)

**Valentin Voegeli & Eva Huguenin-Elie** (membres famille)

**Zacchary Taillard** (transfert d'une autre section)

Nous leur adressons une cordiale bienvenue et espérons qu'ils trouveront beaucoup de satisfactions dans les diverses activités au sein du club.



## INFORMATION COURSE

La course prévue les 21 et 22 juin 2025 à la Tierberglihütte – Gwächtenhorn change de date !

**Nouvelle dates** : les 14 et 15 juin 2025, limitée à 8 pers. max. Les places sont réservées.

**Alain Cortat & Felix Würigler**

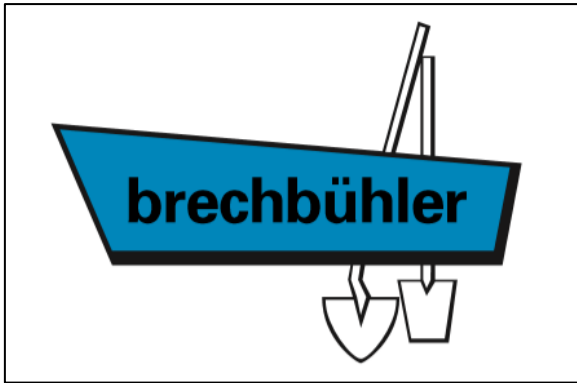
# CHARTES POUR LES COURSES

## L'organisateur, chef/cheffe de courses :

1. Propose une course au programme qu'il/elle a, si possible déjà faite.
2. Prépare sa course (météo, itinéraire, horaire...)
3. Veille aux inscriptions (sélection des participants)
4. Etablit une liste claire avec les renseignements indispensables pour chaque participant (n° tél, personne de contact en cas d'accident, allergies...)
5. Fait les réservations nécessaires
6. Organise le transport en répartissant les participants
7. Veille à ce que les participants aient le matériel adéquat
8. Prévoit les accompagnateurs.trices
9. Prévoit une trousse de secours (pharmacie et matériel)
10. Dirige la course, organise les cordées si besoin, contrôle les DVA au départ
11. Attribue la rédaction du récit de course pour le site internet et La Cordée à l'un des participants

## Le participant à une course du CAS est invité à :

1. Lire les indications se trouvant dans le programme et sur le site internet
2. Se renseigner auprès du chef de course
3. Se sentir prêt physiquement et mentalement
4. S'inscrire auprès du chef de courses **en respectant les délais**
5. Posséder/se procurer le matériel adéquat pour la course
6. Prévenir le chef de course en cas de renoncement ou de retard
7. Se soumettre durant la course aux directives du chef de course
8. S'acquitter des frais de transport, de nuitée le jour même
9. Assumer les frais qui pourraient découler d'un renoncement
10. Participer avec bonne humeur et solidarité aux tâches communes et à la course.



Maîtrises fédérales  
**Electricité des Hêtres sa**  
Electricité Téléphone Paratonnerre  
ISO 9001  
Service 24h-24h  
Tél. 032 968 37 55

électricité - solaire - domotique - télématique

Grand'Rue 12a - 2056 Dombresson  
032 853 20 73 - [perroud-electricite.ch](http://perroud-electricite.ch)

MENUISERIE

**JEANNERET**  
&  
**METTRAUX**

E BENISTERIE

2053 CERNIER  
[m.j\\_m@bluewin.ch](mailto:m.j_m@bluewin.ch)

**A. Jeanneret**  
079 310 72 43  
**R. Mettraux**  
079 693 30 18

**RM OVED**

LA CLÉ DE VOTRE CONSTRUCTION

[WWW.RMOVED.CH](http://www.rmoved.ch)

# Couverture, ferblanterie, façades ventilées, étanchéité, photovoltaïque

## Le toit, c'est nous!

**GOTTBURG**

[www.gottburg.ch](http://www.gottburg.ch)



**BCN**

**DÉCOUVREZ NOS  
CONCOURS ET NOS  
OFFRES DE LOISIRS  
À PRIX RÉDUITS**

[www.passion-ne.ch](http://www.passion-ne.ch)

**Passion NE**  
BCN

Photo de Marie-Louise van der Plaats

## RÉCITS DES COURSES ET DES ACTIVITÉS

### GLACIER 3000 LE 30 NOVEMBRE 2024



Samedi 30 novembre, une voiture au départ de La Chaux-de-Fonds (Stéphanie, Morgane, Pierre-Axel et Corentin) et une autre depuis Boudry (Alain, Tony et Patrick) se retrouvèrent au relais du Chablais pour faire le point. Stéphanie, la cheffe de course, nous proposa plusieurs scénarii d'itinéraires pour la journée aux Diablerets et nous choisîmes celle en boucle. Au départ au Scex Rouge, nous constatâmes que le ski n'était possible qu'en dessus de 3'000 m environ, ceci malgré les chutes de neige de l'avant-veille. Une petite descente sur le glacier du Zanfleuron et on monte en direction de la Quille du Diable, puis on part en direction du Glacier des Diablerets. Arrivés sur celui-ci, nous nous encordons jusqu'au sommet. Météo magnifique, vue impeccable et tellement belle, pour en profiter au maximum, nous y prenons le pique-nique à l'abri du vent.

Ensuite, descente dans un peu de neige fraîche en direction du Dôme, superbe ! Portage pour passer le petit sommet, tout en s'assurant individuellement : bel exercice pour ce début de saison, apprécié de toute l'équipe. Au retour à la station du téléphérique, certains sont partis faire le « Peak Walk by Tissot » et d'autres ont profité de faire un peu d'ethnologie en contemplant quelques magnifiques spécimens d'Homo gstaadiens en manteaux et bottes de fourrure ! Nous rentrâmes ensuite en direction de nos foyers avant la circulation, sans pouvoir s'entraîner au « Avalanche Training Center (TAC) » qui était fermé. Mais la journée était magnifique, tout-e-s les participant-e-s remercient vivement Stéphanie pour l'organisation.

**Patrick**

### RANDO À SKI LE 27 DECEMBRE 2024

En cette magnifique journée, enfin cela dépend si on se trouve en dessous ou en dessus de la masse nébuleuse ! Du coup toute l'équipe se retrouve à 9h00 au parking des Bugnenets par -9°C mais en dessus de la nébulosité !

Une fois équipés, nous commençons la légère montée en direction de la Métairie du Fornel. Pour certains c'était la première sortie de la saison, pour d'autres une remise en confiance ou carrément une première !

La montée se poursuit jusqu'au sommet du Rumont où une petite pause est bienvenue. Nous poursuivons notre rando par la crête jusqu'au Col des Chasseurs puis nous



plongons dans la Combe Biosse pour remonter jusqu'au Col du Chasseral. Il est midi, l'heure du casse-croûte avec une vue imprenable et incroyable sur les Alpes et la mer de brouillard !! Toute l'équipe se prépare pour redescendre en direction de la Métairie de Dombresson. La neige n'était pas exceptionnelle dans le haut, mais tout à fait skiable et même un peu de poudreuse sur la 2<sup>ème</sup> partie !! Au bas de la Combe, deux équipes se forment ; une pour une répétition/initiation au DVA et l'autre repart jusqu'au Col du Chasseral pour une nouvelle descente. Le retour est réalisé en se dirigeant vers le haut du télésiège du Rumont. Par la piste noire, on rejoint la Métairie du Fornel pour se réhydrater sur la terrasse inondée d'un splendide soleil !

Nous partons pour rejoindre les voitures, mais Kim a oublié son sac à dos sur la terrasse obligeant une âme charitable à refaire l'aller-retour !! Arrivés au parking toute l'équipe se salue en évoquant cette magnifique journée organisée de mains

de maître, comme à son habitude, par Stéphanie, MERCI !

**Participants** : Françoise, Solange, Valentine, Rosanna, Kim, Claude, Nicolas, Tony, Alain  
**Organisation** : Stéphanie

**Kim**



BMC  
SWITZERLAND

MOUSTACHE

cannondale

TREK Diamant  
DEPUIS 1974



# PASSION VÉLO

**+300 VÉLOS EN STOCK AU MAGASIN !**

VISITEZ NOTRE SHOP  
**PASSIONVELO.CH**



Rue des Crêtets 99 · **MAISON DES SPORTS** · La Chaux-de-Fonds

MOVEMENT

NORRØNA



MAMMUT

patagonia

SCARPA



**Ski**



**Trekking**



**Grimpe**



**Voyage**

vertical  
**passion**



MAISON DES SPORTS, RUE DES CRÊTETS 99, LA CHAUX-DE-FONDS

Vu les conditions très compliquées de la météo, nous nous sommes retrouvés à Gampelen pour prendre un café avec croissant. La pluie rend le choix de l'itinéraire difficile mais après discussion des courses proposées par Stéphanie, nous décidons de partir pour le col du Jaun qui semble le meilleur plan. Arrivés sur le parking, ce n'est pas très engageant, mais au moins il n'y a personne ! Nous nous équipons et la première gymnastique matinale consiste à tenir debout sur la glace pour traverser la route et le parking pour rejoindre la neige et le début du parcours ! C'est là qu'on se dit qu'on aurait mieux fait de prendre les patins !



C'est parti pour une montée à travers la forêt et les pâturages pour rejoindre le Hundsrügg. Une pause boisson, plus ou moins courte, à la cabane Oberenegg et c'est reparti ! Nous ne restons pas très longtemps au sommet à cause du vent ! La descente est parfois surprenante avec la neige collante ! Les belles pentes skiées nous donnent l'envie de se téléporter 24h auparavant ...lorsque la poudreuse était belle ! Nous continuons la gymnastique avec une traversée de ruisseau et remontons au col, où nous partageons le verre de l'amitié, avant de regagner les voitures.

Une belle journée finalement où on a bien eu raison de sortir et de s'accommoder de ce qui était réalisable dans une ambiance conviviale !

**Participants** : Françoise, Rosanna, Solange, Christophe F., Alain, Tony et Stéphanie (organisatrice)

**Le récit a été concocté par tout le groupe**



## RANDONNÉE À RAQUETTE LE 11 JANVIER 2025

Sylvie et Marcel ont dû annuler la journée de randonnée en raquettes du samedi 11 janvier faute de participants. Dommage !

**Stéphanie**

## RANDO À SKI RÉGION CHÂTILLON LE 12 JANVIER 2025

La course initialement prévue au Bunderspitz a été modifiée avec raison pour ne pas se retrouver dans les embouteillages de la coupe du monde de ski. Notre chef de course nous propose de nous rendre à Châtillon et nous acceptons.



Une boisson chaude à l'Etivaz avant d'affronter le froid le long du ruisseau de l'eau Froide. Lorsque la pente se redresse, on peut quitter la doudoune. Le sommet est visible, les rafales de vent aussi... décision est prise de ne pas monter au sommet mais de se diriger au col. Le vent nous poussant dans le dos, c'est rapidement que nous arrivons dans la pente où les conversions deviennent plus compliquées au fil de la montée. Le col est atteint, le vent est tombé, pas de problème pour enlever les peaux et entamer une magnifique descente dans la poudreuse, sans oublier un ravitaillement au soleil avant de se laisser glisser dans ces belles pentes.

Après un verre bien mérité à l'Etivaz nous reprenons la route et ainsi s'achève cette magnifique journée.

**Chef de course :** Cyril

**Participants :** Pierre-Axel, Rosanna

**Rosanna**



08:30 parking de La Vue des Alpes, une petite troupe bariolée se salue et s'apprête à rejoindre le chalet du Mont-d'Amin à pied faute de neige. Dame météo a mis «les briquettes à l'envers» selon une expression régionale un peu datée. Autrement dit, une petite bise polaire bien fraîche nous cueille à la sortie des voitures, et ne nous lâchera pas de la journée.

Le sol et les arbres sont couverts d'une fine couche de neige poudreuse, surmontée de scintillants paillois de givre donnant au paysage une allure de calendrier de l'Avent.

Les jambes et les langues s'agitent simultanément durant la marche qui nous mène au chalet.

Une fois à l'intérieur, un guide (Léo S.) et un aspirant guide (Nicolas W.) organisent les groupes de travail. Divers sujets ayant trait à la sécurité et à la préparation de course en terrain neigeux sont abordés :

- La neige (quantité, qualité et âge des différentes strates), ainsi que les divers types d'avalanches qui peuvent en découler.
- Organisation des secours et recherche de victimes d'avalanche.
- Préparation d'un itinéraire au moyen des supports papier et numérique à disposition.
- Gestion des risques (météo, facteur humain, terrain etc.)

Vers midi, une délicieuse soupe à l'orge et aux légumes, bien chaude, accompagne à merveille nos pique-niques. Un immense merci à Sylvie F., Malou Z. et Joëlle Z. qui l'ont cuisinée et servie. Après le repas, nous enfilons nos vêtements les plus chauds pour affronter la bise qui n'a pas faibli.

Une fois dans les pâturages, la pratique peut commencer.

C'est un peu Pâques avant l'heure. Une chasse aux œufs 2.0 est organisée. En lieu et place des œufs ou des lapins en chocolat, des DVA sont dissimulés sous la neige. À nous de les trouver. Organisation des secours au sein du groupe, recherche au moyen du DVA, sondage...mais pas pelletage. Car malheureusement, le fameux «manteau neigeux», tient plus de la «liquette élimée» que de la «parka sibérienne». Juste de quoi recouvrir un maigre et famélique DVA.



À plusieurs reprises, chacun teste les différents modes de son appareil, effectue une recherche, monte et démonte sa pelle, sa sonde, afin d'acquérir les gestes qui sauvent. En milieu d'après-midi, nous mettons le cap à l'Ouest pour rejoindre les voitures. Vers 16:30, nous nous quittons. Provisoirement, puisque nous nous reverrons prochainement pour la course d'application prévue le week-end du 25 et 26 janvier.

Merci à l'organisatrice Joëlle Z., aux guides et à tout le monde pour cette belle, instructive et rafraîchissante journée.

**Sylvain**



## Les 12 premières heures :

Le défi de grimper 24H commence à 18h en ce vendredi 17 janvier et les jeunes sont très motivés. Les premières voies se font à un rythme infernal et les enchaînements sont rapides, chacun donne le meilleur de lui-même. Les cordées se succèdent et avalent les dénivelés.

Canal Alpha est sur place pour préparer un rendu de cette manifestation. Nos jeunes sont ravis et d'autant plus motivés à se surpasser.

Les parents sont merveilleux, encouragent nos jeunes grimpeurs et apportent leur soutien pour le ravitaillement !

Les heures passent et le premier sommet de la liste, Chasseral 1'607m, est atteint à 21h22 sous l'œil de la caméra de Canal Alpha ! Dès 21h45, il faut ajuster les lampes frontales pour escalader

la paroi et comme des lucioles, nos jeunes s'élèvent dans la nuit pour atteindre le Cervin à 3h15 !

Mais bien sûr un tel défi sportif use les organismes : les doigts, les bras et les pieds souffrent. Les crampes, cloques et autres bobos bien connus de tous les montagnards apparaissent et pour nos jeunes cela devient difficile, mais ils tiennent le rythme et ne lâchent rien ! C'est dans cette phase que le mental fait la différence et ils sont incroyables, bravo à eux pour leur esprit positif !

Suite du défi dans quelques heures !

Sommets atteints

CHASSERAL

à 21h22

CERVIN

à 3h15

DENALI

à 7h31

ACONCAGUA

à 9h10

LHOTSE

(8516m) 12h38 23s  
à

## Les 12 heures suivantes :



Vers 6h du matin, les jeunes doivent puiser dans leurs ressources, ils sont dans le dur ! C'est pas simple de se réveiller et se remettre à l'escalade. Le rythme ralentit quelque peu mais surtout le manque de lucidité est bien présent et heureusement que les moniteurs veillent à la sécurité. Chaque cordée se réjouit de retrouver la lumière du jour dans la salle et chacun soigne les doigts et les pieds, car ils sont dans un état peu enviable ! Mais avec une belle vaillance, le groupe s'encourage et se montre solidaire. Le sommet du Denali est atteint à 7h31. Puis moins de deux heures plus tard c'est l'Aconcagua qui est escaladé au niveau des dénivelés. Vers 10h-10h30, le rythme s'accélère à nouveau et il semble que toute l'équipe est désormais bien éveillée et surtout prête à jeter ses dernières forces dans la bataille ! Et dès ce moment, les voies se succèdent à un rythme endiablé pour atteindre le sommet du Lhotse qui culmine à 8'516m à 12h38 et 23 secondes !! Objectif atteint, quelle incroyable performance de nos jeunes ! Imaginez un peu : 55 voies en une heure, chapeau ! L'équipe est joyeuse à l'idée d'avoir réussi ce défi mais surtout il ne faut pas s'arrêter car les 24h ne sont pas terminées. C'est donc sans pression qu'ils vont terminer ce challenge avec brio puisque les cordées continuent d'escalader à un rythme étonnamment soutenu, quelle élégance malgré les traits tirés et les muscles tétanisés !

L'équipe des moniteurs, les parents, les spectateurs (dont plusieurs membres de la section) ne peuvent qu'applaudir ! RESPECT pour votre bravoure ! Tout le monde est fatigué mais heureux et surtout chacun aura vécu une expérience aventureuse magique !

BRAVO et merci aux jeunes, aux parents, aux membres pour leur soutien et surtout aux moniteurs pour l'encadrement de cette belle équipe !

**Participants :** Lucie, Deborah, Félize, Clémence, Arnaud, Riyad, Thomas, Sami, Yoann et Théo

**Moniteurs :** Arthur, Maël, Colin et Stéphanie

**Stéphanie**

Lors de la désignation de la personne pour écrire le récit de la journée, un membre proposa gentiment de mandater ChatGPT... chose que nous refusâmes poliment mais catégoriquement !



Voici donc la vraie vérité sur cette magnifique journée : le ciel est bleu, pas un nuage, la température est fraîche mais tout à fait supportable, une journée agréable s'annonce. Quoique, nous repérons une petite affiche discrète à la caisse de la télécabine indiquant « Starker Wind »... bon jusque-là tout est calme. Mais effectivement, nous sommes un peu ballotés dans la télécabine et arrivés en haut, celle-ci a mille peine à entrer dans sa cahute d'arrivée. Nous en sortons rapidement, mais y retournons tout aussi prestement. Il y a un vent à décorner les bœufs ! Nous nous équipons à l'abri et nous nous armons de courage pour accéder au site. Alors que nous bravons le vent pour installer les cordes au sommet des falaises de glace, tout part à l'horizontale, notre centre de gravité est chamboulé et nous devons nous accrocher pour ne pas se faire emporter. Un mousqueton fera un aller sans retour dans le vide, un ticket de télécabine et un sac à doudoune virevolteront dans les airs sans nous revenir... Arrivés en bas, notre chef de course amarre une sangle à un banc au soleil afin d'y attacher nos sacs à dos. C'est avec notre motivation légendaire que nous partons à l'assaut des parois de glace... « Allez ! Tu tapes → tu grimpes !! » Après quelques belles ascensions, Christophe nous montre comment installer un relais en glace Abalakov.



Nous nous exerçons aussi à creuser des lunules et à y passer la cordelette. Le vent puissant qui nous gifle le visage entame légèrement notre motivation et nous finissons par remonter la pente afin d'aller boire un vin chaud au restaurant. Chemin faisant, nous visitons les igloos aménagés et décorés de magnifiques sculptures de glace. Une odeur de fondue prononcée s'en dégage, c'est là que nous vient la bonne idée de clore cette magnifique journée autour d'une fondue aux morilles à Pierre-à-Bot.

Merci à Christophe H. pour l'organisation de cette superbe journée.

**Participants :** Satya, Morgane, Théo, Romain, Alain W., Alain C. et Solange

Écrit par ChatGPT ?!? ...NON ! Mieux : par toute l'équipe autour de la fondue !!

## LE SCHAFBERG LE 25 JANVIER 2025

---

Tôt le matin, nous partons en direction d'Andermatt, puis Realp 1'538m . La course débute en douceur sur une neige légèrement gelée. Notre enthousiasme et la météo sont au beau fixe. Sur le plateau d'Ochsenalp 2'435m, nous trouvons des bancs pour le pique-nique.

Le froid se fait sentir avec le vent (-10°) et nous continuons pour atteindre Le Schafberg par le côté Est, moins fréquenté. La dernière partie est relativement pentue et nos corps se réchauffent. Le panorama est splendide, mais des nuages du Sud menacent. Nous décidons de ne pas prolonger la course jusqu'à la cabane Albert-Heim.

Maël trouve quelques pentes de poudreuse, mais quelques parties dures nous surprennent. Stéphanie coache les filles, merci!





Un bistrot, bien dans son jus, nous accueille pour partager un moment convivial. Nous avons oublié le long déplacement tant la course était belle et agréable.  
Merci à Maël et aux participants.

**Participants :** Maël, Stéphanie, Cynthia, Pierre-Axel, Sylvie, Patrick et Françoise

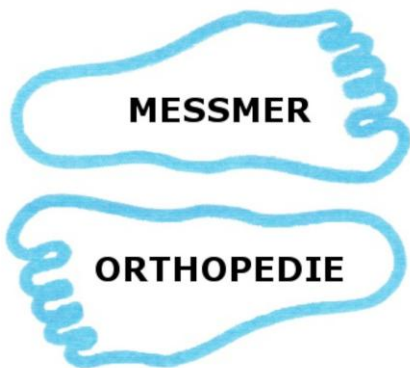
**Françoise**



**ROMANO MENUISERIE SÀRL**

**AGENCEMENTS - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS**

**[www.romano-menuiserie.ch](http://www.romano-menuiserie.ch)**



Daniel-Jeanrichard 44  
2300 La Chaux-de-Fonds

Av. 1er Mars 15  
2000 Neuchâtel



**GEORGES METZGER S.A.**

CHAUFFAGES CENTRAUX – INSTALLATIONS SANITAIRES

**CHAUFFAGE**   **SANITAIRE**  
**SOLAIRE**   **ENERGIES RENOUVELABLES**

*Vous devez assainir, construire, Nous avons la solution !*

Tél. 032. 913 15 51 - [www.metzgersa.ch](http://www.metzgersa.ch)



Note: Course initialement programmée le 26 Janvier au Schibe et Märe mais changée pour avoir des meilleure conditions de neige.



Après un changement de date, de lieu et d'équipier, le rendez-vous est fixé samedi matin à 7h aux Hauts-Geneveys pour un départ direction le Bundstock.

Arrivé au parking (1'179m), après le contrôle DVA, nous le traversons en mode patinoire. Nous chaussons les skis ou la splitboard pour .... déchausser 100m plus loin. On continue par un peu de portage pour, 500 m plus loin, attaquer la montée en peau de phoque pour de bon. Nous dépassons le Grand Hôtel de Griesalp et continuons dans les superbes paysages de l'Oberland. Après 2h20 de montée, les premières conversions arrivent, puis il est temps de mettre les couteaux pour passer sous un bel amas rocheux. Petit à petit le rythme ralentit. Nous nous arrêtons au col un peu plus longuement pour reprendre des forces.

Le sommet est enfin en vue. Je décide de laisser mes collègues de course rejoindre le sommet (2'755m) pour me préparer pour la descente.

Après un début soufflé, puis carton, nous arrivons dans de belles pentes où nous trouvons un peu de bonne neige. Mais elle est changeante voire piègeuse, il faut rester sur ses gardes. Après quelques belles courbes, nous arrivons en fond de combe, où nous trouvons de la neige dure et tracée pour la fin de la descente.

Nous faisons une halte au restaurant de Griesalp pour boire un verre bien mérité avant d'entamer la dernière portion de descente. Nous suivons la route avec des passages verglacés, entrecoupés par un portage, pour finir les derniers mètres en glisse jusqu'à la voiture. Il est temps de finir cette belle journée dans une ambiance très sympathique et de rentrer à la maison.

**Participants :** Cyril (chef de course), Rosanna et Matthieu

**Mathieu**



**Session 1 du samedi 25 janvier 2025 :**

6 participants-tes retrouvent le guide Léo Scyboz sur le parking du télésiège à Jaun pour une journée de formation. Montée en télésiège, puis café afin de discuter des conditions et possibilités de la journée. Analyse rapide du bulletin d'avalanche, peu influencé par les faibles précipitations des jours précédents, stable en degré limité. Discussion également autour de la météo du jour pour rapidement sortir la carte et se positionner autour de l'itinéraire prévu : enneigement, typologie du terrain, matériel requis entre autres !

Une fois sur le terrain, ce n'est pas si facile de se repérer. Léo nous questionne sur ce qui nous entoure et qui pourrait nous servir d'indices : le bruit d'un ruisseau, une route...

Nous sommes régulièrement encouragés « à passer devant » afin de trouver notre tracé à tour de rôle. Une pente raide permet de s'entraîner aux conversions avec le fameux coup de talon qui aide à tourner le ski !!

Face à nous la magnifique chaîne des Gastlosen avec le trou de la grand-mère, fissure de 15m de haut contre 5m de large qui, en hiver, laisse parfois passer le soleil ! Une légende raconte que le diable furieux contre sa grand-mère l'aurait jetée contre la paroi rocheuse ce qui aurait créé le trou !

L'itinéraire nous mène ensuite au Chalet du Soldat, où nous profitons de nous ravitailler. Léo nous montre ensuite le contenu de son sac : un équipement compact qui permet de faire face à toutes situations ou presque ! Que serait une journée de formation sans un test de pelletage/sondage ? 2 équipes s'affrontent pour creuser un trou et tester le sondage.

La course se poursuit avec un passage en portage, puis avec un jeu de cartes qui permet de se remémorer la méthode de réduction des risques et d'analyser la pente suivante !!

La randonnée se termine sur une route malheureusement trop faiblement enneigée et clos ainsi clore cette belle journée instructive. Grand merci à Léo pour son accompagnement et partage de connaissances dans la tranquillité et la bienveillance et merci au groupe pour l'ambiance amicale et sympathique.

Immense merci aussi à la section CAS de La Chaux-de-Fonds qui nous offre ces journées de formation instructives et de qualité.

**Participants :** Lena, Stéphane, Yves, Sylvie B., Joël, Joëlle et Léo (guide).

**Joëlle**



## Session 2 du dimanche 26 janvier 2025 :

Toute l'équipe se retrouve à Jaun, comme le groupe du samedi, et sur le parking le groupe se scinde en deux équipes : l'une avec le guide Léo et l'autre avec l'aspirant-guide Nicolas. Chaque groupe discute du plan de la journée et des alternatives.



Ensuite, plusieurs exercices permettent à chaque participant de guider le groupe, de sonder, pelleter. La journée est belle à l'image de cette région. La neige est un régal pour y faire la trace ! La bonne humeur règne, alors on ne peut que recommander de participer à ces courses d'application !

Merci à la section d'organiser ce cours.

**Participants** : Alain C., Alain W., Irmi, Valentine, Nicolas, Patrick, Pierre-Axel, Christophe, Solange, Léonard, Sylvain et Stéphanie

**Guides** : Léo et Nicolas

**Stéphanie**

### FORUM DE LA CULTURE 2024



Comme chaque année, en tant que responsable culturel de notre section, j'ai participé au Forum de la culture, au Musée Alpin Suisse de Berne, le 16.11.2024. Cette année, le thème était particulièrement intéressant : **préserver et transmettre le patrimoine culturel.**

Plusieurs exposés, généralement en allemand avec de brefs résumés en français ont abordé ce vaste sujet avec de nombreux exemples choisis parmi les réussites, surtout celles des grandes sections.

Tout d'abord deux intervenantes ont détaillé le rôle et la mission de la Bibliothèque centrale de Zurich avec le fonds de la bibliothèque du CAS. Elles ont précisé l'importance des collections accumulées et ont indiqué qu'il était possible d'emprunter livres et documents en passant par les bibliothèques communales.

Le deuxième exposé traita de la manière de créer des archives de section et décrit l'exemple significatif de Berne et de sa collaboration avec un musée et les archives officielles.

Puis ce fut le tour des représentants de la section genevoise de présenter, à titre d'exemple, la manière dont sont gérés et mis à la disposition du public, leur très riche bibliothèque et les nombreux documents originaux (carnets de courses, descriptions manuscrites de "premières" ou d'expéditions, cartes anciennes, innombrables photographies en grande partie numérisées, objets, etc.), naturellement en collaboration étroite avec les organismes officiels de la Ville et du Canton de Genève. La participation bénévole de quelques professionnels facilite cette entreprise d'envergure.

Beat Hächler, directeur d'ALPS (Musée Alpin Suisse), présenta ce que pourrait être une stratégie du CAS en matière de patrimoine culturel. Il indiqua aussi ce que le Musée pourrait offrir aux sections et traça quelques pistes concernant l'avenir d'une collaboration plus soutenue.

Après un repas végétarien servi au restaurant ALPS, l'après-midi fut consacrée à des travaux de groupes sur les sujets abordés. La journée se termina par un apéritif convivial.

Bien fournie, cette réunion annuelle est surtout suivie par les sections alémaniques. Il est regrettable qu'aucun représentant des sections amies n'ait participé à cette journée fort intéressante. J'ai eu bien du plaisir à retrouver d'anciens collègues de la Commission de la culture du CAS et quelques Romands fidèles d'années en années à cette manifestation.

Les exposés ainsi que les suggestions formulées m'ont interpellé. Il est urgent de prendre en compte le patrimoine de notre section et de le mettre en valeur. Les archives doivent être triées, répertoriées et rendues accessibles à tous nos membres ainsi qu'à d'éventuels intéressés extérieurs au CAS, chercheurs, étudiants, etc. Il y a dans les combles du collège de l'Ouest, des "trésors" à découvrir et à faire connaître. Je suis disposé à mettre un peu de mon temps à ce travail, mais j'aimerais être secondé par une petite équipe plus jeune.

Actuellement, au Musée Alpin Suisse on peut voir une exposition principale ayant pour titre "Groenland, tout va changer" et dans la petite salle appelée bivouac, une rétrospective Erhard Lorétan. J'organiserai l'an prochain, à une date à convenir, une sortie culturelle de section à Berne.

**Maurice Zwahlen**

## CARNET DU BIBLIOTHÉCAIRE

---

Je tiens à attirer l'attention des lecteurs du site de notre section et de *La Cordée* sur deux ouvrages concernant la montagne qui vont au-delà des traditionnelles descriptions d'exploits ou de comptes-rendus d'expéditions :

**Laurent Tacher**

***Tchang. Itinéraire himalayen d'un géologue jubilaire***

Edition S.P.R.E.D. 2023

En 1987, Laurent Tacher a parcouru en solitaire les grandes étendues himalayennes, spécialement au Ladakh dans le but d'en découvrir les particularités géologiques. Mais son petit livre va bien au-delà d'une description des merveilles que la terre a su inventer dans cette région à l'occasion de la collision des plaques tectoniques indienne et asiatique. C'est principalement une réflexion sur l'homme, sur la marche, sur les rencontres, sur les paysages admirés, sur les découvertes, sur l'agriculture, sur les couleurs, sur les surprises visuelles au passage des cols haut perchés.

Parcourant en solitaire d'immenses distances, s'arrêtant là où personne ne distingue quoi que ce soit de particulier, (mais l'œil du géologue est toujours très affuté) l'auteur se livre à de profondes réflexions sur lui-même, sur l'homme, sur ses rapports avec la nature et sur la vie des habitants des villages rencontrés.

Ses pensées l'amènent à découvrir presque à son insu, les enseignements du bouddhisme dont il nourrit certains de ses propos.

**Marc Turrel**

***Louis Lliboutry, le Champollion des glaces\****

Edition U. G. A. 2017

Même s'il date quelque peu, cet ouvrage remarquable permet à tout alpiniste de comprendre ce qu'est un glacier, du point de vue des découvertes scientifiques majeures que Louis Lliboutry a mis au jour. Né en 1922, mort en 2007, ce savant travaillait entre autres pour l'université de Grenoble où il avait sa chaire.

Mais c'est sur le terrain, dans les Alpes, en Antarctique, au Groenland, au Pérou et surtout au Chili qu'il enchaîna les observations de plus en plus pointues qui lui permirent de comprendre et de décrire l'intégralité des phénomènes glaciaires. Ses publications scientifiques sont fort nombreuses et recouvrent la totalité des aspects de la glaciologie moderne, étudiés dans toutes les régions du monde.



L'ouvrage de Marc Turrel est une somme, 300 pages grand format, richement illustrées. Il retrace en détails la vie et les découvertes de Lliboutry.

Lorsque j'étais membre du Club Andin du Chili, à la fin des années 60, ses publications nous permettaient de savoir où passer sur et autour de certains glaciers de la Cordillère des Andes encore peu explorés et qui n'étaient alors guère cartographiés.

*\*Champollion est le savant français qui réussit à traduire les hiéroglyphes égyptiens*

**Maurice Zwahlen**

## SOIRÉE À THÈME DU 3 DÉCEMBRE 2024

---

### Avec Misaël Peter du Secours Alpin Suisse

Nous avons eu la chance de découvrir un maillon essentiel de la chaîne de secours de notre belle région, la station de secours de La Vue des Alpes (Secours Alpin Suisse).

24 clubistes, dont une grande partie suivent les cours du mardi (cours des adultes), étaient réunis à notre chalet du Mont d'Amin. Misaël Peter, le responsable de cette station, nous a présenté en détail son quotidien avec une fine habileté remarquable.

On peut le dire, un grand orateur, mêlant humour, habile sarcasme, humilité et sérieux. Je crois que personne n'est sorti de cette présentation sans avoir appris ou découvert quelque chose.

Je conclurai ce récit, par une phrase entendue ce soir-là, d'une clubiste envers notre présentateur, je cite : "Merci d'exister...". Cette phrase est empreinte d'un sens énorme. Une grande réussite.

**Maël Jean-Mairet**

## SOIRÉE DE NOËL LE 7 DÉCEMBRE 2024

---

En cette soirée maussade, neige et "pèche" sur les routes, nous nous félicitons de la décision du comité de fêter Noël non pas au Mont d'Amin, qui aurait été difficile d'accès aujourd'hui, mais dans un établissement public de la ville. Et ce choix visait aussi à décharger la commission des divertissements de tout travail ce jour-là.

L'apéritif, offert par la section, est l'occasion de déguster un excellent Œil de Perdrix, servi à bonne température.

Les discussions, les retrouvailles, les souvenirs échangés font quelque peu monter le volume sonore de la salle qui n'a rien à envier à celle du Mont d'Amin à ce sujet !

Le co-président Christophe Gherardi souhaite la bienvenue aux 41 clubistes présents et s'adresse particulièrement aux membres d'honneur, Claude Bedaux, Pierre-André Challandes et Maurice Zwahlen. Il relève aussi la présence d'une nouvelle adhérente, Laurence D. et remercie la commission des divertissements pour l'organisation de ce repas.

Deux longues tables accueillent les convives, d'abord pour une délicieuse petite salade mêlée, puis pour la traditionnelle fondue chinoise à base de bœuf, de poulet ou de dinde. Qualité des viandes, délices des sauces, c'est parfait. Une verrine de panna cotta en dessert et encore des discussions à n'en plus finir.

Stéphanie L. avait préparé une sorte de concours de connaissances alpines, 40 questions auxquelles il nous faut répondre sur les téléphones portables. Faciles parfois, difficiles souvent lorsqu'elle met à l'épreuve nos connaissances en botanique et en ornithologie. Particulièrement bien fait le programme permet de suivre sur l'écran les résultats après chaque question. Le suspense dure jusqu'aux dernières questions. Comme l'an dernier, c'est Félix W. qui fit le moins d'erreurs, suivi de Solange M. et de Marie-France T. Mes félicitations à Stéphanie L. pour ce moment remarquable, particulièrement bien fait et sommes toutes souvent surprenant.



Avant les cafés servis en fin de soirée, Pierre-André T. et sa clarinette, nous font chanter quelques traditionnels airs de Noël, avec un résultat musical assez médiocre, il faut bien le dire... Qu'il est loin le temps où la section avait un vigoureux chœur d'hommes !

Une toute bonne soirée, agréable et conviviale où les plus anciens eurent l'occasion de côtoyer les nombreux membres actifs.

**Maurice Zwahlen**

## [OJ & AJ] NOËL LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

Une belle soirée a réuni les groupes de jeunes OJ et AJ de notre section. Les jeunes ont pu participer à un jeu de recherche DVA à l'extérieur avant de partager des pizzas au local du club. La joie et la bonne humeur ont été présentes toute la soirée. Chacun est reparti avec un mousqueton offert par la section qui servira aux différents exercices dans les cours. Ce cadeau a été apprécié par les jeunes.



Participants : Madigane, Luca, Pâris, Gabriel, Benjamin, Timothée, Naomi, Seraphin, Clémence, Félice, Théo, Yoann, Sami, Deborah et Lucie.

**Stéphanie**

**Présidence**  
**Maël Jean-Mairret & Christophe Gherardi**  
 Tél : 079 485 00 22 & 076 472 04 03 | Mail : [presidence@cas-chauxdefonds.ch](mailto:presidence@cas-chauxdefonds.ch)

**Gestion des membres**  
 Monique Troiet  
 Tél. : +33 6 88 47 21 74 | Mail : [m.troiet@cas-chauxdefonds.ch](mailto:m.troiet@cas-chauxdefonds.ch)

**Secrétaire PV**  
 Nathalie Marillier  
 Tél. : 079 796 44 85 | Mail : [n.marillier@cas-chauxdefonds.ch](mailto:n.marillier@cas-chauxdefonds.ch)

**Trésorier**  
 François Wildi  
 Tél. : 032 968 62 43 | Mail : [f.wildi@cas-chauxdefonds.ch](mailto:f.wildi@cas-chauxdefonds.ch)

<p><b>*Courses et formations*</b>                      Stéphanie Lesquereux                      Tél. : 076 200 77 34                      Mail : <a href="mailto:s.lesquereux@cas-chauxdefonds.ch">s.lesquereux@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>ALFA (&lt; 10 ans)</b>                      Benoît Hans                      Tél. : 076 822 51 65                      Mail : <a href="mailto:aha@cas-chauxdefonds.ch">aha@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>Culture &amp; Bibliothèque</b>                      Maurice Zwahlen                      Tél. : 079 471 74 35                      Mail : <a href="mailto:m.zwahlen@cas-chauxdefonds.ch">m.zwahlen@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>Environnement</b>                      Pierre-André Taillard                      Tél. : 032 968 60 65                      Mail : <a href="mailto:pa.taillard@cas-chauxdefonds.ch">pa.taillard@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>*Cabane Vaisorey*</b>                      Felix Würgler                      Tél. : 079 745 18 93                      Mail : <a href="mailto:f.wurgler@cas-chauxdefonds.ch">f.wurgler@cas-chauxdefonds.ch</a></p>
<p><b>Salle Volta</b>                      Michaël Daengeli                      Tél. : 078 920 48 50                      Mail : <a href="mailto:m.daengeli@cas-chauxdefonds.ch">m.daengeli@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>AJ (10 – 14 ans)</b>                      Maël Jean-Mairret                      Tél. : 079 485 00 22                      Mail : <a href="mailto:mj@cas-chauxdefonds.ch">mj@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>Site internet</b>                      Christophe Gherardi &amp; Christophe Ressellet                      Tél. : 076 472 04 03                      Mail : <a href="mailto:webmaster@cas-chauxdefonds.ch">webmaster@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>"Divertissements"</b>                      Irmgard Wermelle                      Tél. : 078 882 92 29                      Mail : <a href="mailto:i.wermelle@cas-chauxdefonds.ch">i.wermelle@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>*Chalet du Mont d'Amin*</b>                      Denis Gyger                      Tél. : 079 796 34 44                      Mail : <a href="mailto:d.gyger@cas-chauxdefonds.ch">d.gyger@cas-chauxdefonds.ch</a></p>
<p><b>Programme des courses</b>                      Christophe Houriet                      Tél. : 077 485 14 67                      Mail : <a href="mailto:c.houriet@cas-chauxdefonds.ch">c.houriet@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>OJ (14 - 22ans)</b>                      Colin Pelleier                      Tél. : 078 947 50 08                      Mail : <a href="mailto:o@cas-chauxdefonds.ch">o@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>« La Cortée »</b>                      Christophe Gherardi                      Tél. : 076 472 04 03                      Mail : <a href="mailto:lecortee@cas-chauxdefonds.ch">lecortee@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>Matériel</b>                      Gautier Gurba                      Tél. : 076 557 43 05                      Mail : <a href="mailto:g.gurba@cas-chauxdefonds.ch">g.gurba@cas-chauxdefonds.ch</a></p>	<p><b>Local Progrès</b>                      Gautier Gurba                      Tél. : 076 557 43 05                      Mail : <a href="mailto:g.gurba@cas-chauxdefonds.ch">g.gurba@cas-chauxdefonds.ch</a></p>

## 50 ORGANIGRAMME DE LA SECTION

- Courses
- Divers
- Cabane, chalet, local
- \* Commission

# Carrosserie Barth

**Achat et vente  
de véhicules d'occasion.**

**Réparations toutes marques.**



Rochettes 94

Tél. 032 968 23 25

2300 La Chaux-de-Fonds

Mobile 079 408 73 30

[www.carrosserie-barth.ch](http://www.carrosserie-barth.ch)

## **P. CHARMILLOT**

Spécialiste en en brûleurs avec brevet fédéral

Brûleur à mazout et à gaz

Vente - Entretien – Dépannage

**Tél : 032 968 13 13**



Agencement de cuisines

Service après-vente

Appareils ménagers



Serre 90 - 2300 La Chaux-de-Fonds

## INFORMATIONS DE LA SECTION ET DE PUBLICATION

### **La Cordée**

Bulletin trimestriel de la section : CAS La Chaux-de-Fonds

**Parution** : Février – Juin – Septembre – Décembre

### **Remise des textes pour 2025 :**

30 janvier – 2 juin – 1<sup>er</sup> septembre – 17 novembre

Vos récits et photos via le site internet de la section ou via le mail unique :  
**lacordee@cas-chauxdefonds.ch**

---

### **Présidence :**

Maël Jean-Mairet & Christophe Gherardi

Téléphone : 079 485 00 22 & 076 472 04 03

E-mail : **presidence@cas-chauxdefonds.ch**

### **Concept et mise en page :**

Christophe Gherardi

Téléphone : 076 472 04 03 | E-mail : **c.gherardi@cas-chauxdefonds.ch**

### **Gestion des annonces :**

E-mail : **annonces@cas-chauxdefonds.ch**

### **Changement d'adresse et administration des membres :**

Monique Trottet Devaux

Rue du Progrès 91a – 2300 La Chaux-de-Fonds

E-mail : **m.trottet@cas-chauxdefonds.ch**

---

### **Comptes postaux et bancaires :**

CCP 23-452-3 | IBAN CH10 0900 0000 2300 0452 3

### ***Cabane Valsorey (Fonds de construction) :***

RAIFFEISEN, 23-3107-0, compte 118.265.19

IBAN CH19 8023 7000 0118 2651 9

---

Adresse du local : **Rue du Progrès 91a – 2300 La Chaux-de-Fonds**

Site internet : **www.cas-chauxdefonds.ch**

Imprimé par CAP444 c/o Bergeon SA – Patrick Guerne – La Chaux-de-Fonds



## Nos pharmacies se mettent en 4 pour vous servir

1

### PHARMACIE CENTRALE

47-49, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 7000  
Message  079 910 7000

2

### PHARMACIE-DROGUERIE DE LA GARE

4, place de la Gare  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 48 70  
Message  079 664 43 58

3

### PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

7, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 06 87  
Message  079 716 02 71

4

### PHARMACIE DU CASINO

39, rue Daniel-JeanRichard  
2400 Le Locle  
Tél. 032 931 88 66  
Message  079 518 65 76

---

## ECOlogique + ECOnomique



[www.ecopharma.ch](http://www.ecopharma.ch)

# Hyundai IONIQ 5.

## All-electric.



Jusqu'à 507km d'autonomie.  
Recharge ultra-rapide en seulement 18 minutes.

Faites un essai sur route.



III.: IONIQ 5 Vertex® 77.4 kWh, 2WD, 168 kW (229 ch). Consommation mixte normalisée: 17.0 kWh/100 km, émission CO<sub>2</sub>: 0 g/km, cat. de rendement énergétique: B. \* La garantie usine européenne Hyundai de 5 ans avec kilométrage illimité est seulement valable pour les véhicules acquis par un client final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace économique européen), selon les conditions spécifiées dans le document de garantie. -

**5** ANS Garantie usine km illimités

**8** ANS ou 160 000 km garantie batterie

\*\* Batterie haute tension uniquement. - Photo symbolique. Hyundai décline toute responsabilité pour les éventuelles erreurs et omissions-



**GROUPE LEUBA**  
GREEN CENTER

**VOS AGENCES DE PROXIMITÉ HYUNDAI**  
**ÉTOILE AUTOMOBILE**

SUCCURSALE DE GROUPE LEUBA SA

LES TILLES 5, 2016 CORTAILLOD

032 729 02 90 - INFO.13@GROUPE-LEUBA.CH